

Ogle s'y trouve avec les Sœurs de la Merci. Mgr Gaughren leur a envoyé une dépêche pour leur faire savoir qu'ils pouvaient rentrer à Kimberley. Le P. Ogle a répondu qu'ils resteraient pour s'occuper des blessés. Honneur aux vaillants!

Taungs a été pris par les Boërs sans résistance. Voici donc encore des Pères, des Frères et des Sœurs au centre des hostilités.

Kimberley est investi. La ligne du chemin de fer a été coupée au-dessous et au-dessus. Les Boërs occupent la gare de Spifontein, c'est-à-dire la gare avant d'arriver à Beaconsfield, et la seconde gare de l'autre côté. Ils ont coupé le tuyau qui conduit l'eau du Vaal à Kimberley.

Du côté de Natal, les Boërs ont occupé Newcastle. Le P. Hammer, qui accompagne les catholiques en qualité d'aumônier militaire, nous a télégraphié de Newcastle. Les Sœurs Dominicaines ont dû quitter la ville par prudence.

Johannesburg est presque désert. Pendant les deux derniers mois, il est sorti plus de 120.000 personnes de cette immense cité.

Naturellement, nous sommes en état de siège, mais la loi martiale n'a rien de bien rigoureux pour nous. Il y a défense de sortir ou de se trouver dans les rues après neuf heures du soir et avant cinq heures du matin : or, c'est là notre loi religieuse.

Nous avons tous nos passeports ou des permis. Le F. de Lacy craignait de ne pouvoir pas obtenir le sien. Il laissa même passer le temps fixé pour l'émission de ces permis, et ne fit ses réclamations que le lendemain. Il reçut son permis le jour même. Et, cependant, beaucoup de ministres protestants, qui jouissent de toute leur liberté religieuse, se sont vu refuser les mêmes permis. L'évêque anglican n'a pas pu obtenir le sien, et il a été obligé de partir.

Le gouvernement et tous les employés ont été pour les prêtres et les religieuses d'une bonté et d'une politesse exquises. J'en ai eu des preuves frappantes, ayant eu à conduire la Mère Félicité, supérieure des Sœurs de la Sainte-Famille et la supérieure des Ursulines à la *Court* pour faire signer des inventaires et obtenir certaines assurances de protection. A l'hôpital, on vient de renvoyer toutes les gardes-malades laïques et l'on retient toutes les Sœurs. On les demande même pour prendre la direction d'un hôpital civil provisoire où l'on transporte les malades de l'hôpital du gouvernement, afin de recevoir uniquement dans ce dernier les blessés de la guerre.